Entreprise : la dynamique passe par la rigueur

Rester dans les clous : le conseil des experts pour garantir un bon développement. Et les pièges sont nombreux pour les dirigeants.

p.2

Sandra Silvagnoli, Benoît Seghezzi, Sylvie Trastour et Isabelle Guiol, responsable de la MDE du bassin antibois : un dirigeant informé en vaut (au moins) deux.





Fibune Bulletin Bulletin

Hebdomadaire de l'actualité économique et juridique - Annonces Légales N° 627 du 24 février 2012 / 0,70 € • www.tribuca.fr • Siège : Nice > 15, rue A. Mari 06300 - 04 92 17 55 00 • Cannes > 13, bd Carnot 06400 - 04 93 39 38 88 • Antibes > 32, avenue R. Soleau 06600 - 04 93 34 00 50

Immobilier: Laisse béton...

Une Métropole, un forum, un emploi

Queue-leu leu ou coude à coude, telles étaient les deux stratégies possibles lors du 7è Forum pour l'Emploi, organisé ce 16 février à Nice, dans un Palais des Expos bondé.



Un Rayon de Soleil sur Vallauris

Aux portes du centre ancien, ce projet d'écoquartier de 350 logements et commerces piloté par la SPL Sophia doit concourir



Repères

Agenda

- > Le 25 février à Cannes : «cet été, on bosse», opération 1.000 jobs d'été dans le cadre de la Quinzaine de l'emploi. Se munir de CV... De 9h à 16h salle Stanislas, 16 rue Pastour. Entrée libre.
- > Le 2 mars à Nice: Droit des affaires et droit des droits de l'homme, conférence organisée par le centre de recherche en droit économique. Intervention du bâtonnier Francis Teitgen, avocat au barreau de Paris, professeur à IEP Paris. Présentation du professeur Eva Pouial, agrégée des universités et de Jean-Marie Canac, avocat au barreau de Grasse, chargé d'enseignement des Facultés de droit. De 10h à 12h au campus Trotabas, amphi 430. Infos et inscriptions jm.canac@canac-associes.com
- > Le 2 mars à Nice : séminaire sur le thème « travailler en Italie, opportunités et obligations pour les entreprises de l'artisanat d'art» organisé par la Chambre de commerce italienne. Destiné aux entreprises françaises, ce rendez-vous informatif détaillera entre autres le cadre réglementaire, les aspects administratifs et fiscaux (charges, contrat de travail...). Coût du séminaire : 50€ HT. Inscription obligatoire au 04.97.03.87.88 et segretaria@ccinice.org
- > Du 6 au 9 mars à Cannes : MIPIM 2012, marché international des professionnels de l'immobilier. Au Palais des Festivals.
- > Le 7 mars à Antibes : Jeune entreprise et communication, faire émerger un concept, une image, un produit, soirée

cci > Entreprise : la dynamique passe par la rigueur

Rester dans les clous : le conseil des experts pour garantir un bon développement. Et les pièges sont nombreux pour les dirigeants.

Un avocat (Me Sylvie Trastour), un expert-comptable (Benoît Seghezzi). une conseillère en ressources humaines (Sandra Silvagnoli, cabinet RH2s): le précieux panel proposé par l'association AvEC et la Maison des Entreprises du bassin antibois pour éclairer les chefs d'entreprise sur une dynamisation optimale de leurs activités. Transport, assurances, garde d'enfants, immobilier, hôtellerie, sécurité, les secteurs représentés étaient divers et variés, mais pour tous. une seule préoccupation : se protéger des mille et un tracas administratifs ou législatifs propres à entraver le bon fonctionnement de leur entreprise.

«Se donner les outils pour garder le moral, dans une période économique difficile»: Me Sylvie Trastour plante le décor. «Pour dynamiser, il faut déjà avoir des forces. Connaître ses faiblesses aussi.» D'où l'importance, pour nos spécialistes, d'effectuer moult audits pour remettre les choses à plat: audit des comptes, pour maîtriser et bonifier les dépenses, audit des procédures

pour structurer la société autour d'une charte opératoire commune, sous forme de fiches techniques par exemple, qui pourra suppléer à un éventuel manquement du dirigeant (accident, absence...). Audit environnemental, pour situer l'entreprise vis-à-vis de ses concurrents (via le greffe ou les analyses sectorielles fournies par la CCI, la Banque de France...). Enfin. audit des ressources humaines, où obligations légales, convention collective, contrat de travail et législation en constante évolution sont autant de paramètres à prendre en compte. La salle est réactive, parfois étonnée. Le document unique? «Il est obligatoire, pourtant, personne ne le rédige. » Et doit dresser. dans chaque entreprise, la liste des potentiels risques liés à chaque poste de travail, pour limiter accidents et maladies. Et Me Sylvie Trastour de prévenir : «si on ne le fait pas, attention, les indemnités journalières et les frais de CPAM. c'est à la charge de l'entreprise!» D'où le général conseil : il faut faire circuler l'info, côté dirigeants, pour se couvrir au maximum. Et éviter les écueils inutiles.

Même carence côté audit juridique : le bail commercial, source de nombreux contentieux, est à manipuler avec la plus grande précaution. Et ne se renouvelle pas automatiquement au bout de neuf ans... Autre conseil : ne pas hésiter à utiliser les clauses de pénalité pour encadrer les délais de paiement : un geste qui peut s'avérer salvateur, et qui, côté clientèle, n'est pas forcément gage de méfiance. «Etre clean. c'est être rigoureux», assène Me Sylvie Trastour. «Il faut s'autoréglementer. Se montrer ferme et solide. Et pour ça, être bien armé. Et dans les clous, absolument.» Restent d'autres pistes pour dynamiser son activité: acquisition immobilière, la fidélisation du personnel, la diversification des offres et des services, la maîtrise des coûts, la croissance externe... De la rigueur encore, et pourquoi pas, le coup de pouce de partenaires spécialisés, qu'ils soient institutionnels, comme la CCI, ou privés, comme les professionnels des lois et des chiffres.

Isabelle Auzias